departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 20 janvier 1999

Votants: 43

Acquisition MORALES - Rue des Marais

Convocation du Conseil Municipal : le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 22 Janvier 1999

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BELLIGE, M. Gilles ERA PRIER, Mrs. Eransias CALLARD.

M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,

M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,

M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,

Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,

Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,

M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,

M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,

M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Conseillers:

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99021

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

Acquisition MORALES - Rue des Marais

| Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose : |
|---|
| Mesdames et Messieurs, |
| Sur proposition du Maire |
| Après examen par la Commission Générale, |
| L'Agence Sainte-Marthe a proposé de vendre à la Ville de NIORT une partie de la propriété de Madame MORALES libre de toute occupation, cadastrée section EE n° 144p d'une superficie d'environ 6500 m², sise entre la rue des Marais et l'Avenue de la Venise Verte. Ce terrain, situé en zone NA à proximité de parcelles appartenant à la Ville de NIORT, permettra d'agrandir la réserve foncière dans ce secteur. |

Le prix de cession est de 162.500 F (conforme à l'avis du Service des Domaines) auquel s'ajoutent les honoraires de l'Agence Immobilière Sainte-Marthe d'un montant de 16.250 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions ci-dessus énoncées, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître SURVILLE, Notaire à NIORT. Le prix ainsi que tous les frais y afférents y compris ceux liés à la division de la parcelle seront imputés au chapitre 9056-6511-2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour